

Cette présence de plus en plus importante du Canada dans les relations internationales nous permet de mettre de l'avant plus fermement notre politique en matière de sécurité, qui est multidimensionnelle. Comme le soulignait le premier ministre Mulroney :

Le contrôle des armes et le désarmement ont leur place à côté des initiatives de défense, de maintien de la paix et de règlement des conflits. Ce sont là autant de composantes essentielles de l'approche du Canada à la paix et à la sécurité internationales.

La politique canadienne en matière de sécurité s'inscrit dans un environnement international dominé par la rivalité entre l'Est et l'Ouest. Ces deux groupes de nations, chacun mené par une superpuissance, sont en conflit sur les plans des idées et des valeurs. Ils ne s'entendent pas sur la façon dont les politiques devraient être menées, la société organisée et l'économie structurée. Ils ne s'entendent pas sur l'importance de la liberté individuelle ou du respect de la loi ni sur les relations qui doivent exister entre l'individu et la société. Dans ce conflit, le Canada n'est pas demeuré neutre. Étant donné nos valeurs et notre détermination à défendre la liberté et la démocratie, nous n'avons pas d'autre choix que de nous ranger, de la façon la plus fondamentale possible, du côté des autres pays de l'Ouest. Ainsi, le Canada est un membre actif de l'OTAN, qui joue un rôle important non seulement pour contrer la menace militaire du Pacte de Varsovie, mais également pour offrir son appui politique aux institutions démocratiques et à l'amélioration des relations politiques Est-Ouest. Les armes nucléaires et les armes classiques de l'OTAN ne seront jamais utilisées, sauf en réponse à une agression.

En sa qualité de membre de l'OTAN, le Canada a été en mesure d'apporter une contribution importante et constructive aux initiatives majeures de négociation du contrôle des armements de Genève, de Stockholm et de Vienne. Et nous recherchons des moyens qui permettraient à l'OTAN de mieux projeter les qualités positives de ses mesures collectives et coopératives de sécurité. Si nous n'avions pas la possibilité constante et directe d'agir et de réagir, notre influence sur de tels événements se trouverait considérablement réduite.

En conséquence, le Canada a des engagements en matière de défense envers ses partenaires qui ont été exprimés dans le récent Livre blanc sur la défense. Comme l'a noté M. Clark, le Canada a l'intention de moderniser sa capacité de répondre à ses engagements dans le cadre de l'OTAN et en ce qui concerne l'Atlantique.